



PALATINE PLANETE

REPORTING ESG • 28 mars 2024

SFDR Article 8

SCORES ESG AU 28.03.2024

PALATINE PLANETE

12,04 / 20

couverture 100%

UNIVERS D'INVESTISSEMENT PALATINE PLANETE

11,86 / 20

couverture 99,92%

La part d'investissement durable de ce produit au 28.03.2024 est de 84,62%*

*Hors cash et assimilé

FILTRE ISR, ANALYSES ET SOURCES DE DONNÉES



LES ANALYSES EXTRA FINANCIÈRES

Palatine Asset Management s'appuie :

- Sur les analyses extra-financières de Moody's ESG Solutions, EthiFinances.
- Mais également sur les informations recueillies en direct ou via des brokers spécialisés intégrant une approche ISR, et traitées par son service interne d'analyse extra financière.
- Les risques climatiques et les indicateurs d'impacts sont calculés à partir des données Trucost (S&P Global)

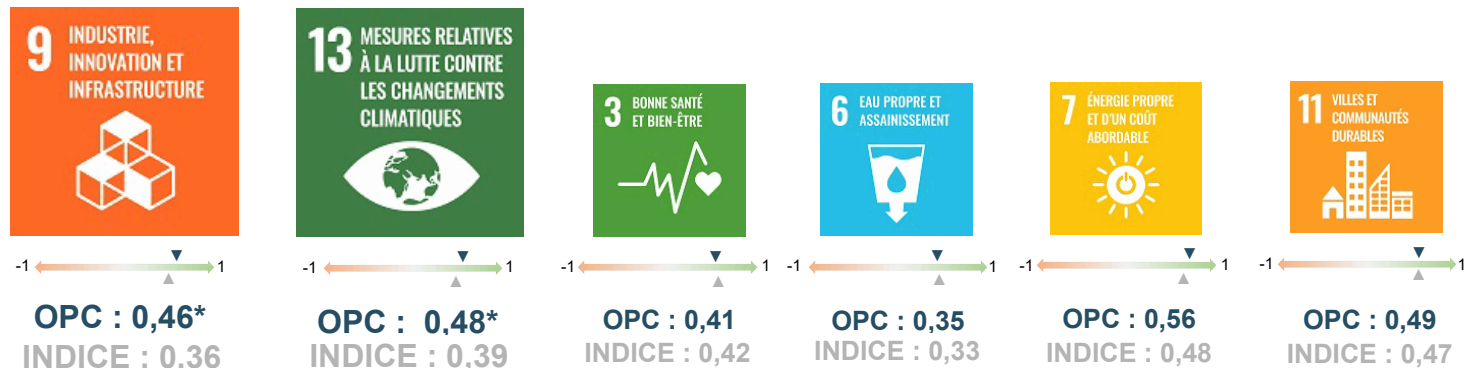


LES SCORES ESG

- Le score sur 20 de chaque valeur résulte d'une moyenne des scores de six critères (les ressources humaines, les comportements sur les marchés, les droits humains, l'environnement, la gouvernance d'entreprise et l'engagement sociétal).
- La note globale du portefeuille sur 20 est obtenue en calculant la moyenne pondérée par le poids des titres détenus dans l'actif net hors trésorerie.

INDICATEURS DE DURABILITÉ

SCORE DE CONTRIBUTION AUX OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLES



* Indicateur de surperformance du label ISR



PALATINE PLANETE

REPORTING ESG • 28 mars 2024

SFDR Article 8

AUTRES INDICATEURS ENVIRONNEMENTAUX, SOCIAUX ET DE GOUVERNANCE

PALATINE PLANETE

UNIVERS D'INVESTISSEMENT PALATINE PLANETE

INDICATEURS CLIMATIQUES

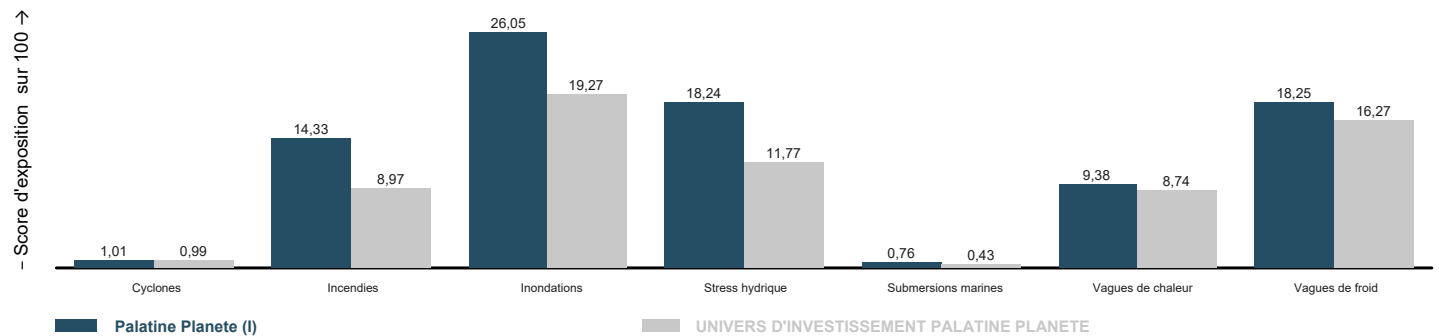
Empreinte carbone (TCO ₂ e/MEUR) Scopes 1,2,3 amont & aval	1 935,59 couverture 99,87%	563,27 couverture 99,80%
Intensité carbone (TCO ₂ e/MEUR) Scopes 1,2,3 amont & aval	1 740,65 couverture 99,91%	868,38 couverture 99,80%
Exposition aux combustibles fossiles	21,52% couverture 99,85%	6,31% couverture 99,92%

AUTRES INDICATEURS SOCIAUX ET DE GOUVERNANCE

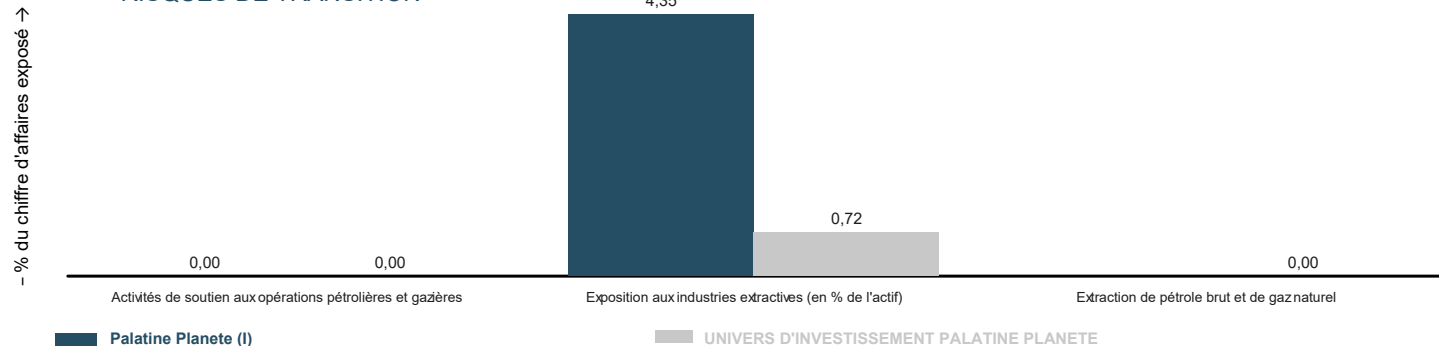
Part de femmes dans le conseil d'administration	42,49% couverture 99,90%	40,51% couverture 99,82%
Pourcentage d'administrateurs indépendants	68,85% couverture 99,86%	61,86% couverture 96,66%
Pourcentage de signataires du Pacte Mondial des Nations-Unies	79,48% couverture 99,90%	94,02% couverture 96,78%

RISQUES DE DURABILITÉ

RISQUES PHYSIQUES : PRÉVISIONS À HORIZON 2050



RISQUES DE TRANSITION





PALATINE PLANETE

REPORTING ESG • 28 mars 2024

SFDR Article 8

COMMENTAIRE THÉMATIQUE

Durant ce trimestre, l'Union Européenne a finalement tranché et ne prévoit pas de retarder la nouvelle loi contre l'importation de produits liés à la déforestation qui devrait entrer en vigueur à la fin de l'année de 2024.

La déforestation est un problème majeur qui affecte les écosystèmes à travers le monde. Elle entraîne la perte de biodiversité, la dégradation des sols et la diminution des ressources en eau.

Ce phénomène sévit depuis des dizaines d'années avec la perte massive d'hectares de forêts. Ainsi, de nombreuses lois et réglementations ont été mises en place à l'échelle internationale, dont la législation de l'Union européenne avec la loi EUDR.

Cette loi encourage la production et la consommation durables de produits agricoles, forestiers et autres produits liés à la déforestation et vise à promouvoir la transparence et la traçabilité des chaînes d'approvisionnement, afin de garantir que les produits importés dans l'Union Européenne ne contribuent pas à la déforestation. En effet, des études ont montré que 10% de la déforestation mondiale est provoquée par la consommation européenne.

Sa pleine application au lieu à la fin de l'année 2024 et entrainera des implications importantes pour les entreprises européennes. Cela concerne principalement l'industrie agro-alimentaire avec l'huile de palme ou l'industrie automobile avec le caoutchouc présent dans les pneus.

Les entreprises devront veiller à ce que leurs activités respectent les normes de durabilité et de préservation des ressources naturelles, sous peine de sanctions et de restrictions d'accès au marché européen.

Pour illustrer ce thème dans le portefeuille Palatine Planète, Bureau Veritas, société française spécialisée dans la certification, accompagne les entreprises à être conformes avec des solutions adaptées. Bureau Veritas peut intervenir sous différentes formes : elle peut former les services achats et des entreprises aux enjeux de la réglementation EUDR, les assister techniquement pour déployer une solution de traçabilité sur leur chaîne d'approvisionnement ou encore faire un audit externe pour attester que l'entreprise applique les bonnes méthodes de due diligence.

DÉTAIL DES 5 PRINCIPALES LIGNES DU PORTEFEUILLE

	%Actif	Score ESG	Secteur	Pays
ASML HOLDING	9,2%	10,80	Industrie manufacturière	Pays Bas
VEOLIA ENVIRONNEMENT	5,1%	14,40	Production et distribution d'eau; assainissement, gestion des déchets et dépollution	France
SAP	4,8%	11,80	Information et communication	Allemagne
SCHNEIDER ELECTRIC	4,5%	14,60	Industrie manufacturière	France
SMURFIT KAPPA GROUP	4,5%	13,20	Industrie manufacturière	Irlande

ÉMETTEURS EN PORTEFEUILLE LES MIEUX ET MOINS BIEN NOTÉS

ÉMETTEURS LES MIEUX NOTÉS	%Actif	Score ESG	Secteur	Pays
SCHNEIDER ELECTRIC	4,53%	14,60	Industrie manufacturière	France
VEOLIA ENVIRONNEMENT	5,06%	14,40	Production et distribution d'eau; assainissement, gestion des déchets et dépollution	France
MICHELIN	2,94%	14,20	Industrie manufacturière	France
ENGIE	2,02%	14,00	Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	France
IBERDROLA	3,11%	14,00	Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	Espagne

ÉMETTEURS LES MOINS BIEN NOTÉS	%Actif	Score ESG	Secteur	Pays
SECHE ENVIRONNEMENT	1,98%	9,40	Production et distribution d'eau; assainissement, gestion des déchets et dépollution	France
LONZA GROUP AG	1,88%	9,00	Santé humaine et action sociale	Suisse
ASM INTERNATIONAL NV	2,87%	8,80	Industrie manufacturière	Pays Bas
KINGSPAN GROUP	1,93%	8,80	Industrie manufacturière	Irlande
SARTORIUS AG	1,87%	8,20	Industrie manufacturière	Allemagne



PALATINE PLANÈTE

REPORTING ESG • 28 mars 2024

SFDR Article 8

MÉTHODOLOGIE

• **Score de contribution aux ODDs** : La mesure de la contribution du fonds aux ODD s'appuie sur la base de données de Moody's ESG Solutions. Cette base de données fournit pour chacun de ces ODD :

- 1- un niveau de contribution qui varie sur une échelle allant de -1 à +1 en fonction du pourcentage que représente la part de produits en lien avec chaque ODD dans le CA de l'entreprise. Une contribution négative témoigne de l'exposition de l'entreprise à des activités controversées liées à un ODD (charbon, agriculture intensive, prêts à taux d'intérêt significatifs, ...).
- 2- et une note de qualité des actions menées par les entreprises qui prend en compte l'ensemble des actions des entreprises en termes E, S et G pondérées en fonction de l'importance de ces piliers pour chaque ODD. La note concernant les actions de contribution aux ODD varie de -1 à +1, elle peut être négative lorsqu'une controverse significative apparaît.

Une moyenne du score de la contribution et de la note de qualité des actions menées est ensuite réalisée. Le score ainsi obtenu est mesuré sur une échelle allant de -1 à +1.

• **Empreinte carbone** : correspond à l'empreinte carbone telle que définie dans l'annexe I du modèle de déclaration des principales incidences négatives sur la durabilité du règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 dit "SFDR".

• **Intensité carbone** : correspond à l'intensité carbone telle que définie dans l'annexe I du modèle de déclaration des principales incidences négatives sur la durabilité du règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 dit "SFDR".

• **Exposition aux combustibles fossiles** : Pourcentage des actifs investis dans des sociétés qui tirent des revenus de la prospection, de l'exploitation minière, de l'extraction, de la production, de la transformation, du stockage, du raffinage ou de la distribution, y compris le transport, l'entreposage, et le commerce, de combustibles fossiles au sens de l'article 2, point 62), du règlement (UE) 2018/1999 du Parlement européen et du Conseil.

• **Part de femmes dans le conseil d'administration** : Moyenne du pourcentage de femmes au sein des CA des entreprises investies pondérée par le poids de ces entreprises dans le portefeuille.

• **Pourcentage d'administrateurs indépendants** : Moyenne du pourcentage d'administrateurs indépendants au sein des conseils d'administration des entreprises investies pondérée par le poids de ces entreprises dans le portefeuille.

• **Pourcentage de signataires du Pacte Mondial des Nations Unies** : Pourcentage de sociétés signataires du Pacte Mondial des Nations Unies au sein du portefeuille pondéré par le poids de ces sociétés dans le portefeuille.

• **Risques physiques** : Score d'exposition du portefeuille aux incendies, à l'occurrence de vague de chaleur ou de froid extrême par rapport aux conditions climatiques locales, au stress hydrique, aux inondations, à l'élévation du niveau de la mer, ou à des ouragans.

• **Risques de transitions** : Pourcentage d'entreprises, pondéré par leurs poids dans le portefeuille, qui a une part de son chiffre d'affaires dans un ou plusieurs des secteurs suivants : exploitation souterraine ou à ciel ouvert de charbon bitumineux, extraction de pétrole brut, de pétrole de gaz naturel, de sable bitumineux, ou de gaz naturel liquide, forage de puits de pétrole ou de gaz et toutes autres activités de soutien aux opérations pétrolières et gazières.

Plus de détail sur les méthodologies sont disponibles dans les codes de transparence des fonds. retrouvez les sur notre site ainsi que plus d'informations sur l'investissement durable en cliquant ou en flashant ce QR code



Ce document non contractuel ne présente pas un caractère publicitaire ou promotionnel. Les informations contenues dans ce document sont données à titre purement indicatif. Pour tout complément, vous devez vous reporter au DICI et au prospectus. Sources : PALATINE-AM, MOODY'S ESG SOLUTIONS, ETHIFINANCES, TRUCOST (S&P GLOBAL).

Palatine Asset Management - Société Anonyme au capital de 1 917 540 €. Société de gestion de portefeuille agréée par l'AMF n° GP 05000014. Siège social : 86, rue de Courcelles 75008 PARIS | 950 340 885 RCS PARIS. Une société du groupe BPCE. Adresse Reporting Client : Horizons 17, 140 Boulevard Malesherbes 75017 PARIS | e-mail : amr-reporting@palatine.fr | Tél : 01.55.27.96.29 ou 01.55.27.94.26. Adresse courrier : TSA 60140 - 93736 Bobigny cedex 9 | Site internet : www.palatine-am.com